

Florian Kirchner (avril 17, Paris, Arènes de Lutèce),
Chargé du programme «Espèces» au Comité français de l'UICN

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssèdre

Quelles préconisations de l'UICN pour freiner l'érosion de la biodiversité ?

<https://vimeo.com/288011392>

Les travaux que développe l'UICN, avec les panels d'experts qui contribuent à ces travaux, consistent à établir des préconisations pour améliorer l'état de santé des espèces et des écosystèmes. Sachant que les déterminants des menaces qui pèsent sur les espèces est l'impact des activités humaines, il faut intégrer cela dans les réponses à mettre en place. Alors, quand on veut protéger les espèces, par exemple, il y a différentes approches possibles.

La première approche consiste à s'intéresser spécifiquement à chaque espèce menacée. Une espèce menacée, il faut la protéger. Alors en France, il existe une protection réglementaire, qui permet d'interdire la cueillette de plantes menacées ou la chasse d'animaux menacés, mais bien souvent la protection n'est pas suffisante. Pour les espèces très menacées il faut faire davantage d'efforts, par exemple ce qu'on appelle des plans d'action. Alors cela peut prendre différentes formes. En France, on a un outil qui s'appelle les Plans Nationaux d'Action, qui concerne les grands oiseaux comme le vautour percnoptère, un mammifère comme le grand hamster par exemple. Dans d'autres pays du monde, cela peut prendre d'autres formes.

Il y a différents programmes qui sont lancés. Il y a des programmes de réintroduction d'espèces célèbres comme le cheval de Przewalski qui avait disparu des steppes de Mongolie. Il avait complètement disparu, fort heureusement il restait des chevaux dans des parcs zoologiques, notamment en Europe et notamment en France. Et cette espèce qui avait disparu a été réintroduite après de nombreuses années d'efforts, des succès et des échecs, mais aujourd'hui, la réintroduction a marché. Le cheval de Przewalski est en train de retrouver son espace naturel dans les steppes de Mongolie. Il a été classé en danger critique dans un premier temps, parce qu'il y avait un petit groupe de chevaux ; aujourd'hui la population se développe et il est en danger, donc pas encore tiré d'affaire mais il est sur une pente où il va vers une situation plus favorable.

En France, parmi les exemples, le vautour fauve avait disparu des Cévennes, pendant quasiment un siècle, et grâce au succès de son programme de réintroduction, il a retrouvé dans les gorges des Cévennes un espace et une population qui est considérée aujourd'hui comme pérenne.

Cette approche « Espèces » est bien pour répondre à la situation des espèces les plus menacées, mais elle ne peut à elle seule permettre de répondre à l'ampleur de la crise de l'érosion de la biodiversité. Tout simplement parce qu'il y a aujourd'hui des milliers d'espèces menacées, et puis il y en a des dizaines de milliers et sans doute des millions, qu'on ne connaît

pas encore. Donc on ne peut pas préserver toutes ces espèces qu'on ne connaît pas, toutes ces espèces, on n'a pas de moyens à consacrer à ces espèces une par une.

Donc, en complément de l'approche sur les espèces, il faut imaginer des politiques plus larges sur de vastes territoires. C'est l'approche « Espaces ». Cela consiste à créer des réserves ou des parcs, par exemple, réserves et parcs qui, quand ils sont gérés, permettent de protéger d'un même coup toutes les espèces qui se trouvent dans une zone, plantes et animaux, que ces espèces soient connues ou non. Et donc, avec cette gestion des espaces protégés, on protège un grand nombre d'espèces dans ces territoires, avec des objectifs qui ont été fixés au niveau international. Dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, les États par exemple se sont engagés à préserver 17 % des zones terrestres de la planète et 10 % des zones marines – donc à faire 10 % d'aires marines protégées.

Mais, là encore, cette approche sur les espaces ne peut pas être suffisante. Parce qu'on peut créer des aires protégées sur de vastes zones, mais on ne peut pas non plus protéger tous les espaces puisqu'on a besoin de territoires pour développer nos activités. Et puis les aires protégées protègent les espèces de nombreuses pressions mais elles ne les protègent pas des autres espèces qui peuvent s'introduire et devenir envahissantes, elles ne les protègent pas non plus du changement climatique. D'autant que si à l'avenir, les espèces qui sont aujourd'hui dans une zone protégée sont amenées à migrer sous l'effet du changement climatique, elles peuvent très bien être dans une aire protégée demain.

Donc, en complément de l'approche « Espèces » et en complément de l'approche « Espaces », ce qu'il faut faire également c'est agir sur les pressions. Agir sur les pressions, c'est-à-dire qu'en plus de protéger et de consacrer des moyens à la protection, il faut surtout commencer par arrêter de détruire. Par exemple, si on parle de l'agriculture, il faut imaginer une agriculture qui permet de nourrir la planète et de faire vivre les paysans sans détruire la nature. Donc, au lieu de faire des grands champs uniformes de monoculture avec de fortes doses de pesticides, on peut tout à fait imaginer une agriculture productive qui repose sur de petits espaces agricoles entrecoupés de haies, de mares et de bosquets, avec des doses raisonnables ou très faibles de pesticides, par exemple.

On peut imaginer également une pêche qui permette de subvenir à nos besoins en poissons, mais prélever au delà de ce que les stocks peuvent régénérer chaque année –tout simplement, une pêche durable.

On peut imaginer un aménagement du territoire intelligent, dans lequel on construit les routes, les zones urbaines dont on a besoin, routes, les zones commerciales, les lotissements, mais pas sur les zones écologiquement intéressantes, et puis sans fragmenter et sans limiter les territoires (!). Donc un aménagement du territoire intelligent où on questionne aussi l'utilité des projets qu'on mène. Par exemple, pour les grands projets dont l'intérêt public est discuté, on doit se poser la question de leur utilité ou pas, au regard de leur impact sur la nature par exemple.

Tout ce que cela veut dire, cette approche sur les pressions, c'est qu'il faut que l'on continue à développer les activités humaines qui permettent de répondre à nos besoins, mais en

examinant ces activités à l'aune de leur impact sur la nature. Donc c'est aussi une façon de réconcilier l'Homme avec la Nature, de continuer à vivre sur cette planète en se nourrissant, en s'habillant, en développant des espaces urbanisés dont on a besoin, mais en préservant la nature qui nous rend en retour tous les services qui font qu'on peut continuer à vivre sur cette planète.